

2021

Numéro	N° bordereau	N° mandat/titre	Libellé	Saisie le	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
3983196	282	2016	INDEMNITE DE FRAIS DE REPRESENTATION 2021 DELIB 2020/07-22/24	30/09/2021	1000	0	1000
3985556	349	2471	ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT SALON DES MAIRES 16-17-18/11/2021	26/11/2021	488,67	97,73	586,4

2022

Numéro	N° bordereau	N° mandat/titre	Libellé	Saisie le	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
3998692	195	1596	INDEMNITE POUR FRAIS DE REPRESENTATION 2022 DELIB 2020/07-22/24	08/07/2022	1000	0	1000

2023

Numéro	N° bordereau	N° mandat/titre	Libellé	Saisie le	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
4012806	1	11	FAC. ETAT DE FRAIS DU 21/12/2022 CM22-00024R FRAIS DE MISSION CONGRES DES MAIRES	11/01/2023	416,86	83,37	500,23
4017517	119	994	INDEMNITES POUR FRAIS DE REPRESENTATION 2023 DELIBERATION 2020-07-22-24	02/05/2023	1000	0	1000
4026507	390	2789	FAC. ETAT DE DEPLACEMENT DU 15/11/2023	16/11/2023	453,5	90,7	544,2
4027390	418	2923	FAC. ETAT DE DEPLACEMENT DU 15/11/2023 MANDAT COMPLEMENTAIRE AU M2789 B390	29/11/2023	31,25	6,25	37,5
4027406	422	2937	FAC. ETAT DE FRAIS DU 30/11/2023	30/11/2023	718,33	0	718,33



JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

10h07 ● PARIS GARE LYON
TGV INOUI 6175 - 2^e CLASSE

4h04

Voiture 18 Place 72
Carré Ou Famille Haut



14h11 ● TOULON

Dossier voyage : SZFFTF

Nom : MOUTTET

Prénom : Bernard

Voyageur : Adulte

Référence client : 03000000000000000000000000000000

N° e-billet : 897431544

Prix : 49,00 EUR

Acheté sur **OUI**.snCF



PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- Je télécharge mon billet sur l'application OUI.snCF ou je l'imprime
- Je pense à étiqueter mes bagages, c'est obligatoire
- Je me présente à l' Accueil Embarquement et je scanne mon billet directement sur le lecteur de la porte ou auprès d'un agent
- Je monte dans le train au plus tard 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit.
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. À télécharger sur l'appli OUI.snCF ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 6175

PREMS - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur OUI.snCF, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS.

Plus d'infos sur g30.snCF.com ou sur OUI.snCF.

TGV
!NOUI
VOYAGEZ AVEC VOTRE TEMPS

RESTEZ CONNECTÉS DEPUIS TOUS NOS TRAINS.

NOUVEAU & GRATUIT SUR LE PORTAIL*
PRESSE EN LIGNE, FILMS, PODCASTS, JEUX, DESSINS ANIMÉS...

* Le Portail propose une interface personnalisée en fonction du titre de transport. L'utilisateur a notamment accès à une offre de presse digitale et contenus multimédias, non remboursable, disponible exclusivement sur le territoire français. Cette prestation est offerte à tous les clients authentifiés sur le réseau Wi-Fi SNCF - Wi-Fi INOUI. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les articles 2.6 et 3.4 des conditions générales d'utilisation du Portail, accessible à bord en vous connectant au Wi-Fi. Offre disponible sur les trains TGV INOUI équipés du Wi-Fi. La disponibilité du Wi-Fi dépend de la couverture des opérateurs.

SNCF

A bord, restez connecté !

Sélectionnez le réseau **_SNCF_WIFI_INOUI** et identifiez-vous.
Découvrez le Portail TGV INOUI et ses services à l'adresse <https://wifi.snCF>




MON BILLET À IMPRIMER

OUIGO

Votre numéro de réservation est :

NQRN6V

 Embarquement : 30 minutes avant le départ.

Présentation du pass sanitaire obligatoire selon les mesures en vigueur


Mardi 16 novembre 2021



07h47 Toulon

11h51 Paris Gare de Lyon

TRAIN N° 7858

 Voiture 4 Place 414

Salle Haute - La montée se fera par la voie 5

VOYAGEURS, OPTIONS ET TYPE DE PLACE

BERNARD MOUTTET - 1665

1 Place(s) Standard(s)

OUIGO ESSENTIEL

Billet échangeable sous conditions pour 10€ par personne et par trajet, jusqu'à 70min avant le départ


29.00€

3.00€

Total voyageur (trajet + options)

32.00€

BAGAGES INCLUS

 1 sac à main + 1 bagage cabine par personne (dimensions comprenant poignées et roulettes)

15cm



36cm

25cm



55cm

35cm

OBJETS INTERDITS



Cartons et paquets



Outils, appareils ménagers, vidéos et hifi



Vélos non démontés ET sans housse



L'option bagage est au tarif de 5€ en ligne, 20€ en gare.

Les voyageurs d'une même réservation doivent se présenter ensemble à l'embarquement. L'accès au quai est interdit aux accompagnateurs.

Les chiens doivent être muselés et tenus.

Mes essentiels pour un voyage réussi



Je prends l'option bagage si j'ai un bagage supplémentaire ou volumineux



Je présente ma pièce d'identité et mon pass sanitaire



J'apporte mon pique-nique, il n'y a pas de voiture-bar à bord des TGV OUIGO



Je place mon bagage cabine sous mon siège



J'étiquette chacun de mes bagages en indiquant mes coordonnées



J'apporte un sac pour jeter mes déchets

Pour la sécurité de tous, le port du masque est obligatoire durant tout votre voyage. Présentation du pass sanitaire obligatoire selon les mesures en vigueur.

La prochaine fois, téléchargez votre billet sur l'app OUIGO!



GET IT ON
Google Play



Download on the
App Store

Recu 17.11.21
HORODATEUR ACTIF
Stationnement N°:
3857
Hor.N°: 13857
TAXI N°: 3857
IMMAT: FT-284-EE

GAT
44 Av du Gén de Gaulle
94240 L'Hay les roses
Affilié à ALPHA TAXIS
Tel : 01 45 85 85 85

Client: _____
Départ: _____
Arrivée: _____

Durée: 0:21 t
Kilométrage: 4.3 km
Début: 17.11.21 16:22
Fin: 17.11.21 16:44
Prise en charge 2.60
Montant de la course
Tarif D 2.60 EURO
Tarif A 9.60 EURO
TOTAL EURO 12.20

Supplements
Réservation heure 7.00
TOT COURSES EURO 19.20
TVA 10.00% EURO 1.75
Services: _____

La somme perçue ne peut être inférieure à : 7,30
En cas de réclamation écrire à : DTPP-SDDEP-BTTP
36 rue des Morillons 757
32 Paris Cedex 15

TARIFS APPLICABLE
Prise en charge 2.60 e
Tarif: Km Horaire
A 1,09 e/km 33,48 e/h
B 1,38 e/km 42,41 e/h
C 1,61 e/km 35,99 e/h
D 0,00 e/km 0,00 e/h

Recu 18.11.21
HORODATEUR ACTIF
Stationnement N°:
40460
Hor.N°: 140460
TAXI N°: 40460
IMMAT: GC-494-EJ
TAXI PARISIEN

Client: _____
Départ: _____
Arrivée: _____

Durée: 0:42 t
Kilométrage: 7.5 km
Début: 18.11.21 08:17
Fin: 18.11.21 09:20
Prise en charge 2.60
Montant de la course
Tarif D 2.60 EURO
Tarif B 27.50 EURO
TOTAL EURO 30.10

Supplements
Réservation heure 7.00
TOT COURSES EURO 37.10
TVA 10.00% EURO 3.37

Services: _____
La somme perçue ne peut être inférieure à : 7,30
En cas de réclamation écrire à : DTPP-SDDEP-BTTP
36 rue des Morillons 757
32 Paris Cedex 15

TARIFS APPLICABLE
Prise en charge 2.60 e
Tarif: Km Horaire
A 1,09 e/km 33,48 e/h
B 1,38 e/km 42,41 e/h
C 1,61 e/km 35,99 e/h
D 0,00 e/km 0,00 e/h

.....
Exemplaire client

SEUL L'AFFICHAGE
75015 PARIS
36 rue des Morillons
Bureau des taxis
Adresse de réclamation:

Le tarif minimum, suppl.
inclus, susceptible d'être
perçu pour une course est
fixé à 7.30 €

Tarif(s) appliqué(s) 2.60 €
Prise en charge 33.48€/h
A (1.09€/km, 00:22
4.4km) 15.70 €
TOTAL TTC 13.82 €
TVA 10.00% 1.38 €
Total HT

Lieu arrivée:
Lieu départ:
Adresse client:

Nom client:
Distance:
Date: 16/11/2021
Départ: 15:05 Arrivée: 15:28
4.4 km

No Stat.: 30520
Commune: PARIS
No Immat.: DH-922-MK

TAXITEL

Recu 17.11.21
HORODATEUR ACTIF
Stationnement N°:
43523
Hor.N°: 143523
TAXI N°: 43523
IMMAT: ET-120-ED

TAXI PARISIEN

Affilié à ALPHA TAXIS
Tel : 01 45 85 85 85

Client:

Départ:

Arrivée:

Durée: 0:21 L
Kilométrage: 9.0 km
Début: 16.11.21 23:39
Fin: 17.11.21 00:00

Prise en charge 2.60
Montant de la course
Tarif D 2.60 EURO
Tarif B 10.80 EURO
TOTAL EURO 13.40

Supplements
Réservation imméd 4.00
TOT COURSES EURO 17.40
TVA 10.00% EURO 1.58
Services:

La somme perçue ne peut
être inférieure à : 7.30
Euros
En cas de réclamation éc
rire à : DIPP-SDDCP-BTTP
36 rue des Morillons 757
32 Paris Cedex 15

TARIFS APPLICABLE
Prise en charge 2.60 e
Tarif: Km Horaire
A 1.09 e/km 33.40 e/h
B 1.38 e/km 42.41 e/h
C 1.61 e/km 35.99 e/h
D 0.00 e/km 0.00 e/h

SARL TAXIS PARIS DANTON

N° Stat.: 8005
N° Immat.: FS-953-LL
Commune de rattachement: PARIS

Date: 17/11/2021
Départ: 22:34 Arrivée: 23:00
Distance: 10.2 km
Lieu départ:

.....
Lieu arrivée:
.....

Tarif(s) appliqué(s)
Prise en charge 2.60 €
B (1.38€/km, 42.41€/h)
9.4km 00:22 17.40 €
Sous total ttc 20.00 €
Supplément(s):
RESAIMM 4.00 €
TOTAL TTC 24.00 €
Total TVA 10.00% 2.18 €
Total HT 21.82 €

Le tarif minimum, suppl.
inclus, susceptible d'être
perçu pour une course est
fixé à 7.30 €

Adresse de réclamation:
Préfecture des Morillons
Service des Taxis
36 rue des Morillons
75015 Paris

Nom client:

.....
Adresse client:

.....
Exemplaire client
.....

Recu 17.11.21

HORODATEUR ACTIF
Stationnement N°:
3671
Hor.N°: 13671
TAXI N°: 3671
IMMAT: DY-673-VV

GAT
44 Av du Gén de Gaulle
94240 L'Hay les roses

Affilié à ALPHA TAXIS
Tel : 01 45 85 85 85

Client: _____

Départ: _____

Arrivée: _____

Durée: 0:10 t
Kilométrage: 1.7 km
Début: 17.11.21 19:03
Fin: 17.11.21 19:14

Prise en charge 2.60

Montant de la course
Tarif D 2.60 EURO
Tarif B 4.40 EURO
TOTAL EURO 7.00

Suppléments
Réservation imméd 4.00
TOT COURSES EURO 11.00
TVA 10.00% EURO 1.00
Services: _____

La somme perçue ne peut
être inférieure à : 7,30
En cas de réclamation éc
rire à : DTPP-SDDEP-BTTP
36 rue des Morillons 757
32 Paris Cedex 15

TARIFS APPLICABLE
Prise en charge 2.60 e
Tarif: Km Horaire
A 1.09 e/km 33.48 e/h
B 1.38 e/km 42.41 e/h
C 1.61 e/km 35.99 e/h
D 0.00 e/km 0.00 e/h



CAR AND VIP
3 AVENUE CHARLES DE GAULLE
94470 BOISSY-SAINT-LEGER
commercial@car-vip.fr

FACTURE

n°2004 - 16/11/2021

A l'attention de
Bernard Moutlet

Objet : Transport avec chauffeur

Designations	Prix unitaire	Quantité	Montant HT
Transport de voyageurs Date et heure de prise en charge : 16/11/2021 - 11:51 Lieu de prise en charge : Parking Paris gare de Lyon Mercure dépose minute - EFFIA, Rue de Bercy, Paris, France Destination : Tour Montparnasse, Avenue du Maine, Paris, France Votre chauffeur était : Abdelhakim Bennaceur.	2.73€	15	40.91€
Total HT			40.91€
TVA (10.00%)			4.09€
Total TTC			45.00€
Paiement : à bord du véhicule			



CAR AND VIP
3 AVENUE CHARLES DE GAULLE
94470 BOISSY-SAINT-LEGER
commercial@car-vip.fr

FACTURE

n°2010 - 16/11/2021

A l'attention de
Bernard Mouttet

Objet : Transport avec chauffeur

Désignations	Prix unitaire	Quantité	Montant HT
Transport de voyageurs Date et heure de prise en charge : 16/11/2021 - 19:00 Lieu de prise en charge : 403 Rue de Vaugirard, Paris, France Destination : Quai d'Orsay, Paris, France Votre chauffeur était : Abdelhakim Bennaceur.	2.42€	15	36.36€
Total HT			36.36€
TVA (10.00%)			3.64€
Paiement : à bord du véhicule			Total TTC
			40.00€

indemnités 40 x 2
220 €

FACTURE 13866



Nom de la société: HOTEL PARIS VAUGIRARD
Identifiant fiscal: FR17531103455
SIRET: 53110345500022
NAF: 5510Z
RCS: 497584698
Statut légal: SAS PARIS VAUGIRARD
Capital enregistré: 100000
Ville d'enregistrement: Paris
Numéro d'inscription au registre du commerce: 531103455
403 rue de vaugirard, Paris, 75015, France

CLIENT	DATE DE DÉLIVRANCE
Bernard MOUTTET	18/11/2021 08:21:13
ADRESSE	DATE D'IMPOSITION
-	18/11/2021
CUERS 83390 France	EMETTEUR junior

Hôtel Paris Vaugirard
Tel. : +33 (0)1 48 28 18 72
hotel@hvp.paris.com - www.hotel-paris-vaugirard.com

ELÉMENTS DE FACTURE	TAUX DE CHANGE	CONSOMMÉ	NET	TVA	BRUT	QUANTITÉ	TOTAL
Stay 27714 (Bernard MOUTTET, 16/11/2021 - 18/11/2021, Double room, 223)							
Stay Forfait (Nuits 16/11/2021, 17/11/2021)			400,00 €	40,00 € (10 %)	440,00 €	1	440,00 €
City Tax		17/11/2021	1,88 €	0,00 € (0 %)	1,88 €	2	3,76 €
City Tax		18/11/2021	1,88 €	0,00 € (0 %)	1,88 €	2	3,76 €
Total							447,52 €

PAIEMENT	TAUX DE CHANGE	CONSOMMÉ	TOTAL
Card payment (Mastercard 513138****5293)		18/11/2021	-447,52 €
Total			-447,52 €

BALANCE 0,00 €

TAUX TVA	NET	TVA	MONTANT
0 %	7,52 €	0,00 €	7,52 €
10 %	400,00 €	40,00 €	440,00 €
Total	407,52 €	40,00 €	447,52 €

ENREGISTREMENT FISCAL

Identification du logiciel
Signature de la facture

Mews Operations 2.0
B 0345 aw1P

Art. D. 441-5. -- Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros.
En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.
Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

J'engage ma responsabilité personnelle pour le paiement intégral de cette note par la personne désignée.
I hereby declare to be held personally liable for the settlement of this bill.

Signature :

SAS Hôtelière Paris Vaugirard au capital de 100 000 € | SIREN : 531 103 455 RCS PARIS | Code NAF : 5510Z
TVA Intracommunautaire : FR 17 531 103 455 | IBAN : FR76 1020 7000 8104 0810 3166 996 | BIC/SWIFT : CCBPFRPPMTG

SSP France
BRIOCHE DOREE Parvis
PLACE LOUIS ARMAND
75012 PARIS Gare de Lyon
SSP Paris S.A.S au capital
de 481.609 euros

3003713 Sumitra

Fct 6732 CHK:0002-032172 Cvt 0
18Nov'21 09:24

A emporter

1 Sld Serpentine 7.90
Vegetale BRD
1 Bag Poulet 6.00
Crudites
3 Pain Chocolat
X 2.00 6.00
2 Americano X 2.60 5.20
Petit
2 Evian X 3.00 6.00
50cl PET
Carte Bleue 31.10

1.74 TVA 10% 19.10
TTL Net 17.36
0.63 TVA 5.5% 12.00
TTL Net 11.37
Sous Total 31.10
Reglement **31.10**

*** Merci et bon voyage ***

Immeuble Equalia

Code UR: 919197



Rendez-vous sur notre site web
go to the website
www.eatonthemove.com/FR

independant repas
17,50 x 5 87,50 €

DUPONT

VERSAILLES

386, rue de Vaugirard
75015 Paris
01.45.32.47.28

mercredi 17 novembre 2021 14:05:35

Ticket #0110282

Servi par : 2

A table - Table 300

1 x Repas complet 39,12

	HT	TVA	TTC
TVA 10 %	32,34	3,23	35,58
TVA 20 %	2,96	0,59	3,55

TOTAL 39,12 EUR

Cafe - Brasserie - Restaurant
RCS Paris - 592 040 620



MARDI 07 NOVEMBRE 2023

18h10 ● **PARIS GARE LYON**
TGV INOUI 6153 - 1^e CLASSE

4h01

Voiture 2 Place 24
Club Quatre Bas



22h11 ● **TOULON**

Dossier voyage : **SOOFKK**

Nom : **MOUTTET**

Prénom : **Bernard**

Voyageur : **Adulte**

Référence client : **00000000000000000000000000000000**

N° e-billet : **158790800**

Prix : **110,00 EUR**

Acheté sur **sncfconnect**



PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- Je télécharge mon billet sur mon smartphone ou je l'imprime.
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord.
- Je pense à étiqueter mes bagages, c'est obligatoire. Il ne doit pas dépasser 130x90cm.
- Je me présente à l'embarquement jusqu'à 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit.
- Je range mon bagage cabine sous mon siège ou au-dessus une fois à bord. Pour mes autres bagages : à l'entrée ou au centre de la voiture.

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. À télécharger sur l'appli SNCF Connect ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 6153
PREMIERE - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur SNCF Connect, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS. Faites votre demande sur tout-oui.sncf.com.



Dites OUI au recyclage !

À bord de TGV INOUI, aidez-nous à améliorer le recyclage des déchets.



Utilisez les poubelles adéquates ou sollicitez notre Hôte Propreté sur les trajets proposant le service.



POUBELLE JAUNE

Emballages recyclables* et magazines

* Emballages en papier-carton, plastique, métal, préalablement VIDÉS.



POUBELLE GRISE

Déchets non recyclables et restes alimentaires



AUPRÈS DU BARISTA

Déchets en verre

À bord, restez connecté !



Sélectionnez le réseau **_SNCF_WIFI_INOUI**
Découvrez le Portail TGV INOUI et ses services à l'adresse <https://wifi.sncf>



LUNDI 06 NOVEMBRE 2023

18h48 ● **TOULON**
TGV INOUI 6180 - 1^{re} CLASSE

3h50

Voiture 11 Place 36
Club Quatre Bas



22h38 ● **PARIS GARE LYON**

Dossier voyage : **SOOFKK**

Nom : **MOUTTET**

Prénom : **Bernard**

Voyageur : **Adulte**

Référence client **012526019562007277**

N° e-billet : 165778960

Prix : 191,00 EUR

Acheté sur **sncfconnect**



PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- Je télécharge mon billet sur mon smartphone ou je l'imprime.
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord.
- Je pense à étiqueter mes bagages, c'est obligatoire. Il ne doit pas dépasser 130x90cm.
- Je me présente à l'embarquement jusqu'à 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit.
- Je range mon bagage cabine sous mon siège ou au-dessus une fois à bord. Pour mes autres bagages : à l'entrée ou au centre de la voiture.

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. À télécharger sur l'appli SNCF Connect ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 6180

PREMIERE - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur SNCF Connect, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS. Faites votre demande sur tout-oui.sncf.com.

CHANGEZ D'HORAIRE COMME DE CHEMISE

AVEC LE TARIF BUSINESS PREMIÈRE

ÉCHANGE GARANTI : BILLET ÉCHANGEABLE ET REMBOURSABLE SANS FRAIS JUSQU'AU DERNIER MOMENT

*Échange et remboursement sans frais jusqu'à 30 minutes après le départ. Dès 30 minutes avant le départ, le nombre d'échanges est limité à 2 et sont restreints à un autre train du jour et pour un trajet comprenant le trajet initial. Échange possible même sur trains complets, sans garantie de place assise. Le billet n'est ni échangeable ni remboursable, après 30 minutes après le départ. Voir conditions de la carte sur le site [SNCF.com](https://www.sncf.com), rubrique « Carte Liberté ». Vente et informations dans les gares et boutiques SNCF, sur les bornes libre service, par téléphone au 3635 (service gratuit + prix appel), auprès des agences de voyages agréées SNCF et sur www.sncfconnect.com. TGV INOUI est une marque enregistrée de SNCF Voyageurs. Tous droits de reproduction réservés. SNCF Voyageurs - SA au capital social de 157 789 960 €. Inscrite au RCS de Bobigny sous le numéro 519 037 584 -4, rue André Campra - CS 20012 - 93212 Saint Denis. LH0923 ROSA PARIS

À bord, restez connecté !



Sélectionnez le réseau **_SNCF_WIFI_INOUI**
Découvrez le Portail TGV INOUI et ses services à l'adresse <https://wifi.sncf.com>



Hôtel Paris Vaugirard
 Tel. : +33 (0)1 48 26 18 72
 hotel@hpvparis.com - www.hotel-paris-vaugirard.com

FACTURE 36099

Nom de la société	HOTEL PARIS VAUGIRARD	RCS	497584698
Adresse	403 rue de vaugirard, Paris, 75015, France	Statut légal	SAS PARIS VAUGIRARD
Numéro de TVA	FR17531103455	Capital enregistré	100000
SIRET	53110345500022	Ville d'enregistrement	Paris
NAF	5510Z	Numéro d'inscription au registre du commerce	531103455

Date d'émission	23/11/2023 08:48:41	ADRESSE	
Date d'imposition	23/11/2023		
Émetteur	Airton Semedo Monteiro		
		Client	Bernard Mouttet

STAY

ÉLÉMENTS DE FACTURE	CONSOMMÉ	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	QUANTITÉ	TOTAL
Stay 71031 (Bernard Mouttet, 21/11/2023 - 23/11/2023, Chambre double, 156)						
Stay Forfait (21/11/2023 - 22/11/2023)	21/11/2023 - 22/11/2023	670,73 €	67,07 € (10 %)	737,80 €	1	737,80 €
Taxe de séjour (Adultes)	22/11/2023	1,88 €	0,00 € (0 %)	1,88 €	2	3,76 €
Taxe de séjour (Adultes)	23/11/2023	1,88 €	0,00 € (0 %)	1,88 €	2	3,76 €
TOTAL						745,32 €

TAUX TVA	PRIX HT	TVA	MONTANT TOTAL
0 %	7,52 €	0,00 €	7,52 €
10 %	670,73 €	67,07 €	737,80 €
Total	678,25 €	67,07 €	745,32 €

PAIEMENT

Paiement par carte (Mastercard ****7508)
 Total

* Part M. Mouttet

chambre (737,80 : 2) = 368,90
 Taxe de Séjour = 3,76
 372,66

CONSOMMÉ	TOTAL
23/11/2023	-745,32 €
	-745,32 €

SOLDE

0,00 €

ENREGISTREMENT FISCAL

Identification du logiciel
 Signature de la facture débiteur

* Part Mme SANAZAN
 chambre (737,80 : 2) = 368,90
 Taxe de séjour = 3,76
 372,66
 (NF525) Mews Operations 4.0.0 Type d'opération B 0421 jx-t

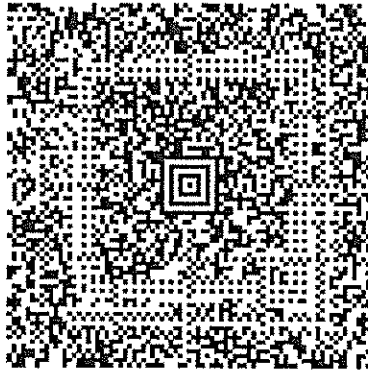
FACTURE

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (En vertu de l'article D. 441-5 et 441-6, 1 al. 12 du code de commerce)

J'engage ma responsabilité personnelle pour le paiement intégral de cette note par la personne désignée.
 I hereby declare to be held personally liable for the settlement of this bill.

Signature :

MON BILLET



ITINÉRAIRE ALLER
MARDI 21 NOVEMBRE 2023

06h42
CUERS PIERREFEU
TER 881674
07h04
TOULON



MOUTTET
BERNARD
02/10/1965

REF : PW3L73

DE : CUERS PIERREFEU
À : TOULON

1 VOYAGE ZOU!
Aller le 21/11/2023
1 adulte
Aller Simple
Classe 2
5,70 €

INTERNET CONNEXION CENTRAL
87204966
1
PX11
Distance : KM0022
Acheté le 19/11/2023 à 15h02
Moyen de paiement : TT

N° PAO : PW3L73
N° TCN : 054645402

VOTRE BILLET EST :



Utilisable
uniquement sur
le réseau régional



Billet
nominatif
(sauf tarif groupe)



À télécharger sur
votre smartphone
ou à imprimer

Envie de changer d'horaire ?
Vous pouvez prendre dans la même journée un autre train/car TER avant ou après celui initialement choisi en respectant la date, le parcours et les conditions du tarif acheté.

Si votre tarif le permet, vous pouvez annuler votre billet jusqu'à la veille du départ (pas de remboursement en gare).

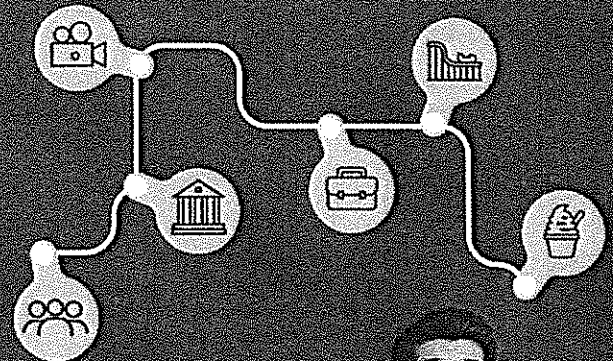
Pas besoin de composer.
Présentez-vous à bord muni de votre titre téléchargé sur votre smartphone ou imprimé (billet non imprimable en gare), d'une pièce d'identité et des éventuels justificatifs de réduction. Présence à quai obligatoire 2 minutes avant le départ.

Pour plus de détails, merci de vous reporter aux conditions de vente.

1 VOYAGE ZOU!

Non échangeable. Remboursable à partir de 5€ jusqu'à la veille du départ auprès du canal d'achat. TGV et Trains Intercités non autorisés.


16€ LE PASS JOURNÉE
PROFITEZ D'UN JOUR
DE LIBERTÉ EN TER !



IMPRIMEZ VOTRE BILLET OU TELECHARGEZ-LE VIA L'APPLICATION

OUIGO

Votre numéro de réservation est : **798MQ2**

 Embarquement : 10 minutes avant le départ – Fermeture de l'embarquement 5 minutes avant le départ du train.




Mardi 21 novembre 2023

07h47 Toulon

OUIGO PLUS

11h46 Paris Gare de Lyon


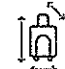

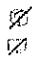

 Grande Vitesse train N° 7858

 Voiture **12 Place 285**
Salle H&C

VOYAGEURS, OPTIONS ET TYPE DE PLACE

BERNARD MOUTTET - 1965	23.00€
OUIGO PLUS	
1 CHOIX DE LA PLACE(s) inclus dans l'offre OUIGO PLUS	3.00€
1 Bagage(s) supplémentaire(s) inclus dans l'offre OUIGO PLUS	4.00€
1 OUIFJ inclus dans l'offre OUIGO PLUS	2.00€
1 OUIFUN (Divertissement) inclus dans l'offre OUIGO PLUS	Gratuit
Billet échangeable sous conditions pour 19€ maximum par personne et par trajet, jusqu'à 30min avant le départ	
Total voyageur (trajet + options)	38.00€

BAGAGES INCLUS PAR PERSONNE AVEC VOTRE BILLET OUIGO PLUS

Type	Bagage à main	Bagage cabine	Bagage en plus	OBJETS INTERDITS
Modèle				 Cartons et paquets  Outillage, appareils ménagers, vidéos et hifi
Inclus par personne	Max 35x27x15cm x1	Max 55x35x25cm x1	Max 1.3x1.3m et 30kg x1	



L'option bagage est au tarif de 5€ en ligne, 20€ en gare.



Les voyageurs d'une même réservation doivent se présenter ensemble à l'embarquement. L'accès au quai est interdit aux accompagnateurs.



Les chiens doivent être muselés et tenus.

Mes essentiels pour un voyage réussi:



Je prends l'option bagage si j'ai un bagage supplémentaire ou volumineux



Je place mon vélo démonté mis sous housse dans l'espace dédié à l'entrée de la voiture



J'apporte mon pique-nique, il n'y a pas de voiture-bar à bord des trains OUIGO



Je place mon bagage cabine sous mon siège



J'étiquette chacun de mes bagages en indiquant mes coordonnées



J'apporte un sac pour jeter mes déchets

Parce qu'il nous protège tous, le masque est fortement recommandé dans nos gares et dans nos trains.



JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

10h10 ● **PARIS GARE LYON**
TGV INOUI 6175 - 1^{re} CLASSE

4h01

Voiture 3 Place 84
Duo Côte À Côte Haut



14h11 ● **TOULON**

Dossier voyage : **SSUGGG**

Nom : **MOUTTET**

Prénom : **Bernard**

Voyageur : **Adulte**

Référence client : **00000000000000000000000000000000**

N° e-billet : 114409151

Prix : 81,00 EUR

Acheté sur **snctfconnect**



PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- Je télécharge mon billet sur mon smartphone ou je l'imprime.
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord.
- Je pense à étiqueter mes bagages, c'est obligatoire. Il ne doit pas dépasser 130x90cm.
- Je me présente à l'embarquement jusqu'à 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit.
- Je range mon bagage cabine sous mon siège ou au-dessus une fois à bord. Pour mes autres bagages : à l'entrée ou au centre de la voiture.

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. À télécharger sur l'appli SNCF Connect ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 6175

PREMIERE - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur SNCF Connect, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

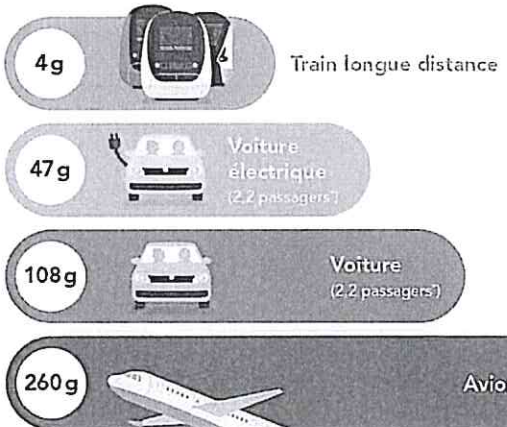
Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS. Faites votre demande sur tout-oui.sncf.com.

Choisir le train, c'est agir pour la planète !

En France, voyager en train longue distance plutôt qu'en voiture ou en avion, c'est réduire en moyenne de 95% ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)*.

Émissions de CO₂e / voyageur / km*



Le secteur des transports représente 30% des émissions de CO₂ en France ; seules 1% sont dues au train. Pour limiter le réchauffement climatique à +2°C, chaque Français doit réduire son bilan carbone (passer de 9 à 2 tonnes de CO₂e/an).

* Source Base Carbone ADEME E2023 (bilans-ges.ademe.fr) et analyse comparative Carbone 4. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) exprimées en CO₂ équivalent (CO₂e) du TGV sont calculées conformément au guide méthodologique de l'information GES des prestations de transport public par l'Etat français et certifiées par les Commissaires aux Comptes. Elles sont rapportées au voyageur kilomètre sur une valeur moyenne pour un trajet en train longue distance en France, en avion court-courrier et en voiture thermique, électrique longue distance France (contenant 2,2 passagers, taux d'occupation en voiture longue distance France établi par l'ADEME) AM1023

À bord, restez connecté !



Sélectionnez le réseau **_SNCF_WIFI_INOUI**
Découvrez le Portail TGV INOUI et ses services à l'adresse <https://wifi.sncf>

NOVOTEL



Notre hôtel a obtenu le label de propreté et prévention ALLSAFE, vérifié par Bureau Veritas

Novotel Paris Porte De Versailles (M)
4 Avenue De La Porte De La Plaine 75015 PARIS France
Tél: +33(0) 1 88 33 23 60 - Fax:
Réservation: www.novotel.com

Adresse Client :

4 Avenue De La Porte De La Plaine
75015 PARIS
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr MOUTTET BERNARD BERNARD
4 Avenue De La Porte De La Plaine
75015 PARIS
FRANCE
BTW-TVA : FR77 402 069 710

Facture n° 43375 du 24/11/2022

Séjour de : Mr MOUTTET BERNARD BERNARD Du 22/11/2022 au 24/11/2022

Reservation Ref. : 3751032565@520

page 1/1

Réf : 80148 - LRKLCRVN - 41483 - NTO (22/11/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
22/11/2022	Chambre Supérieur lit queen size et sofa	237	1	378,00		378,00	343,64	H	343,64	378,00
22/11/2022	Taxe Additionnelle Régionale	237	2	0,35		0,35	0,35	D	0,70	0,70
22/11/2022	Taxe de Séjour	237	2	2,30		2,30	2,30	D	4,60	4,60
22/11/2022	Bar 1 Soir TVA[INT]	237	1	10,00		10,00	9,09	H	9,09	10,00
22/11/2022	Taxe Départementale	237	2	0,23		0,23	0,23	D	0,46	0,46
23/11/2022	Chambre Supérieur lit queen size et sofa	237	1	378,00		378,00	343,64	H	343,64	378,00
23/11/2022	Taxe Additionnelle Régionale	237	2	0,35		0,35	0,35	D	0,70	0,70
23/11/2022	Petit Déjeuner.	237	1	19,90		19,90	18,09	H	18,09	19,90
23/11/2022	Taxe de Séjour	237	2	2,30		2,30	2,30	D	4,60	4,60
23/11/2022	Taxe Départementale	237	2	0,23		0,23	0,23	D	0,46	0,46
24/11/2022	Carte Bancaire									-797,42

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	11,52	0,00
H	10,00%	714,45	71,45
Total		725,97	71,45

Total TTC EURO 797,42
Total déjà versé EURO 797,42
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Etablissement managé par Accor

Société d'Investissement Multimarques (SIM) - SAS au capital de 106 348 909 €

Siège social : 6/8 Rue du Bois Briard Courcouronnes

91080 EVRY COURCOURONNES

RCS : EVRY 402069710 - N° NAF : 5510Z

TVA Intra-Communautaire : FR77 402 069 710 - Siret : 402 069 710 01016

IM091190001, Garant : White Rock Insurance PCC Limited - Suite 913 Europort, GX 11 AA Gibraltar

Assureur : Allianz Global Corporate & Speciality SE - 1 cours Michelet CS 30051 Puteaux, 92076 Paris La Défense, France

Classification Tourisme :

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.
T.V.A sur les débits. Taxe de séjour non sujette à la TVA - article 267-II-2 du C.G.I.

IM091190001

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com

MARCHESI Catherine

De: MOUTTET Bernard
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 14:18
À: MARCHESI Catherine
Objet: Fwd: Votre course de mercredi après-midi en Uber

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)

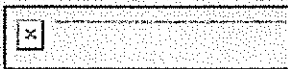
De : Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé : jeudi, novembre 24, 2022 2:14 PM
À : MOUTTET Bernard <BMOUTTET@cuers.fr>
Objet : Votre course de mercredi après-midi en Uber



Total 31,14 €
23 novembre 2022

Bernard, merci d'avoir
utilisé Uber

Nous espérons que vous avez
apprécié votre course cet après-
midi.



Total

31,14 €

Prix de la course	27,00 €
-------------------	---------

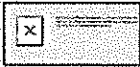
Sous-total	27,00 €
------------	---------

MARCHESI Catherine

De: MOUTTET Bernard
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 14:18
À: MARCHESI Catherine
Objet: Fwd: Votre course de mercredi soir en Uber

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)

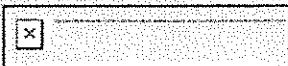
De : Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé : jeudi, novembre 24, 2022 2:15 PM
À : MOUTTET Bernard <BMOUTTET@cuers.fr>
Objet : Votre course de mercredi soir en Uber



Total 16,28 €
23 novembre 2022

Bernard, merci d'avoir
utilisé Uber

Nous espérons que vous avez
apprécié votre course ce soir.



Total

16,28 €

Prix de la course	16,14 €
-------------------	---------

Sous-total	16,14 €
------------	---------

Contribution pour la Mobilité Electrique	0,14 €
--	--------

MARCHESI Catherine

De: MOUTTET Bernard
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 14:17
À: MARCHESI Catherine
Objet: Fwd: Votre course de jeudi matin en Uber

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)

De : Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé : jeudi, novembre 24, 2022 2:15 PM
À : MOUTTET Bernard <BMOUTTET@cuers.fr>
Objet : Votre course de jeudi matin en Uber



Total 16,45 €
24 novembre 2022

Bernard, merci d'avoir
utilisé Uber

Nous espérons que vous avez
apprécié votre course ce matin.



Total

16,45 €

Prix de la course	16,27 €
-------------------	---------

Sous-total	16,27 €
------------	---------

Contribution pour la Mobilité Electrique	0,18 €
--	--------

MARCHESI Catherine

De: MOUTTET Bernard
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 14:17
À: MARCHESI Catherine
Objet: Fwd: Votre course de jeudi matin en Uber

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)

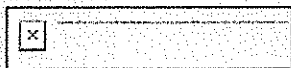
De : Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé : jeudi, novembre 24, 2022 2:16 PM
À : MOUTTET Bernard <BMOUTTET@cuers.fr>
Objet : Votre course de jeudi matin en Uber



Total 37,36 €
24 novembre 2022

Bernard, merci d'avoir
utilisé Uber

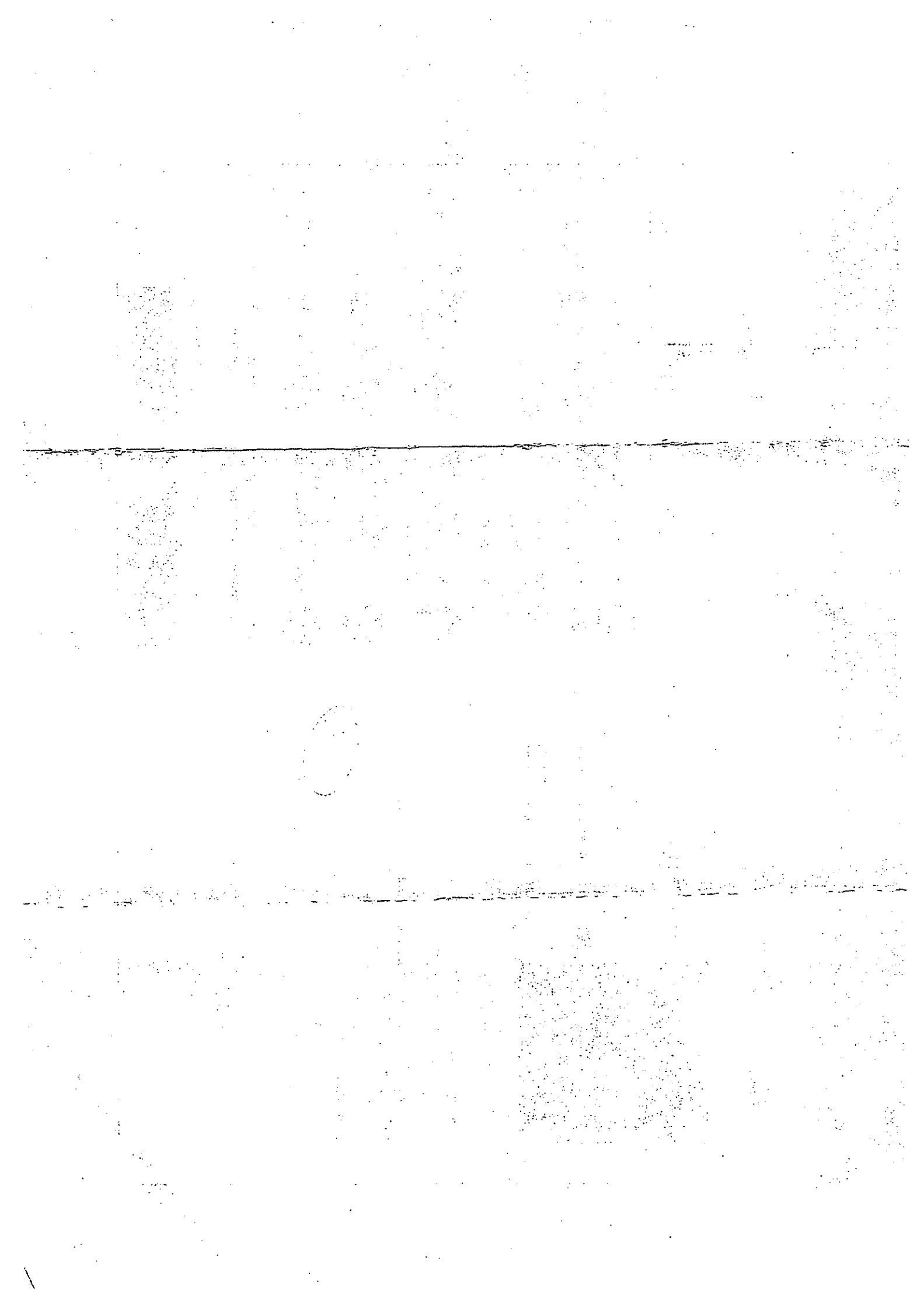
Nous espérons que vous avez
apprécié votre course ce matin.



Total

37,36 €

Prix de la course	32,00 €
<hr/>	
Sous-total	32,00 €
Frais de réservation	5,00 €



Mon billet



JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

09h09 ● PARIS GARE LYON
TGV INOUI 6155 - 1^{re} CLASSE

4h02

Voiture 12 Place 96
Club Quatre Haut



13h11 ● TOULON

TGV
INOUI

Dossier voyage : SEHEQB

Nom : MOUTTET

Prénom : Bernard

Voyageur : Adulte

Référence client : [REDACTED]

N° e-billet : 417082660

Prix : 60,00 EUR

Acheté sur **sncfconnect**



PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- Je télécharge mon billet sur mon smartphone ou je l'imprime.
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord.
- Je pense à étiqueter mes bagages, c'est obligatoire.
- Je me présente à l'embarquement : jusqu'à 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit.
- Je range mon bagage cabine sous mon siège ou au-dessus une fois à bord. Pour mes autres bagages : à l'entrée ou au centre de la voiture.

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. À télécharger sur l'appli SNCF Connect ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 6155

PREMIERE - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur SNCF Connect, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS.

Plus d'infos sur g30.sncf.com ou sur www.sncfconnect.com.

VOS ENFANTS VOYAGENT SEULS ET BIEN ACCOMPAGNÉS

SERVICE JUNIOR & CIE
UN VOYAGE LUDIQUE GRÂCE À NOS ANIMATEURS QUALIFIÉS ET -15% AVEC LA CARTE AVANTAGE*

IL Y AURA TOUJOURS UN **INOUI** SUR LEQUEL COMPTER

TGV **INOUI**

*Réduction de -15% appliquée sur le forfait Junior & Cie, en complément du prix du billet de train. Voir conditions sur <http://juniorcie.sncf-connect.com/>. Télépaiement obligatoire sur internet et par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix appel). BOSSA PARIS

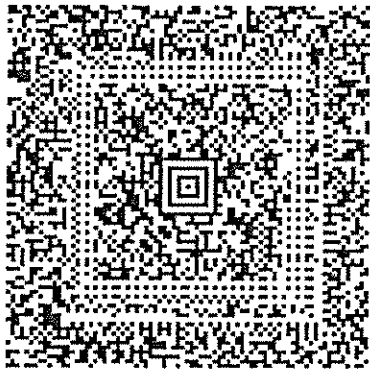
À bord, restez connecté !



Sélectionnez le réseau **_SNCF_WIFI_INOUI**

Découvrez le Portail TGV INOUI et ses services à l'adresse <https://wifi.sncf>

MON BILLET



MOUTTET
BERNARD
02/10/1965

REF : B33LFF

DE : CUERS PIERREFEU
À : TOULON

BILLET TARIF NORMAL
Aller le 22/11/2022
1 adulte
Aller Simple
Classe 2
5,40 €

INDÉCHIFFRABLE
MARDI 22 NOVEMBRE 2022

06h46
CUERS PIERREFEU
TER 201642
07h09
TOULON

VOTRE BILLET EST :



Utilisable
uniquement sur
le réseau régional



Billet
nominatif
(sauf tarif groupe)



À télécharger sur
votre smartphone
ou à imprimer



Envie de changer d'horaire ?

Vous pouvez agir dès dans la même journée ou autre trajet TER avant ou après celui initialement choisi en respectant à la fois le parcours et les conditions du tarif achetés.



Si votre tarif le permet, vous pouvez annuler votre billet jusqu'à la veille du départ (pas de remboursement en quai)



Pas besoin de composer.

Présentez-vous à bord avec ou votre titre téléchargé sur votre smartphone ou imprimé (billet non imprimable ou gilet d'une pièce électronique et des appareils jusqu'à votre arrivée) Présence à quai obligatoire 2 minutes avant le départ.

Pour plus de détails, merci de vous reporter aux conditions de vente

BILLET TARIF NORMAL

Non échangeable.
Remboursable jusqu'à la veille du départ auprès
du canal d'achat.

FAITES LE PLEIN D'ÉCONOMIES AVEC TER
AVEC LES ABONNEMENTS TERZOU!
 DÉCOUVREZ UNE AUTRE FAÇON DE VOYAGER

ZOU ! ANNUEL	ZOU ! MENSUEL	ZOU ! TÉLÉ TRAVAIL	PASS SUDAZUR	PASS INTÉGRAL



TERZOU!



VOUS N'AVEZ PAS L'APPLICATION OUIGO ? NOUBLIEZ PAS D'IMPRIMER VOTRE BILLET

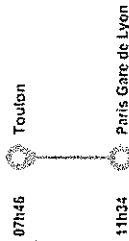


Voire numéro de réservation est :

NFHPZJ

Ouverture de l'embarquement 30min avant le départ et fermeture de l'accès au train 5min avant le départ.

Mardi 22 novembre 2022



Grande Vitesse train N° 7858

Voiture **17** Place **718**
Salle Basse

VOYAGEURS, OPTIONS ET TYPE DE PLACE

BERNARD MOUTIET - 1995

OUIGO ESSENTIEL

Billet échangeable sous conditions pour 10€ par personne et par trajet, jusqu'à 30min avant le départ

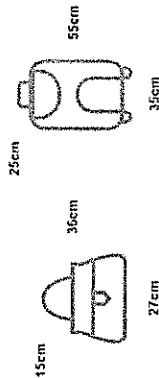
39,00€

Total voyageur (trajet + options)

39,00€

BAGAGES INCLUS

1 sac à main + 1 bagage cabine par personne (dimensions comprenant poignées et roulettes)



OBJETS INTERDITS

- Cartons et paquets
- Ouillage, appareils ménagers, vidéos et hifi

L'option bagage est au tarif de 5€ en ligne, 20€ en gare.

Les voyageurs d'une même réservation doivent se présenter ensemble à l'embarquement. L'accès au quai est interdit aux accompagnateurs.

Les chiens doivent être muselés et tenus.

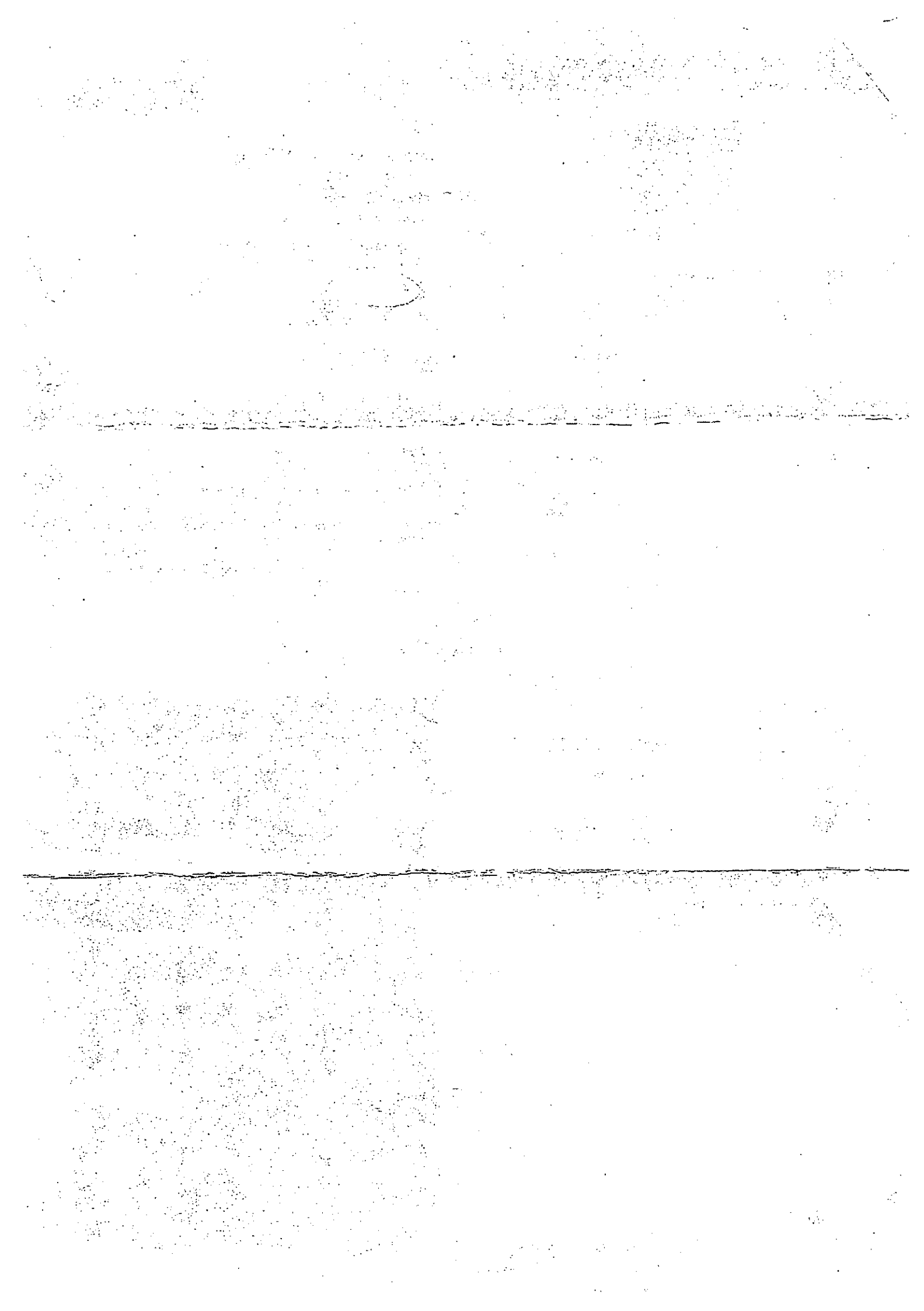
Mes essentiels pour un voyage réussi

- Je prends l'option bagage si j'ai un bagage supplémentaire ou volumineux
- Je place mon vélo démonté mis sous housse dans l'espace dédié à l'entrée de la voiture
- J'apporte mon pique-nique, il n'y a pas de voiture-bar à bord des trains OUIGO
- Je place mon bagage cabine sous mon siège
- J'apporte chacun de mes bagages en indiquant mes coordonnées
- J'apporte un sac pour jeter mes déchets

Parce qu'il nous protège tous, le masque est fortement recommandé dans nos gares et dans nos trains.

La prochaine fois, téléchargez votre billet sur l'appli OUIGO!





En cas de contestation, écrire au Prêtre de
 l'Office DTF - Bureau des Taxis et Transports
 1, Rue de la République, 75002 PARIS CEDEX
 05 92 02 10 10

Tarif A : 1,09€/km et 3,40€ Ab. Tarif B :
 1,30€/km et 4,24€/km. Tarif C : 1,61€/km et
 5,09€/km

Tout forfaitaire les prix de la course et des
 incidents non pris en charge de 2,60
 La somme perçue par le chauffeur ne peut être
 inférieure à 7,30

TICKET CLIENT
 SOCIETE CRETEIL TAXIS
 IMMAT:GG-912-TE
 STAT:4127
 22/11/2022 19:00
 DEBUT: 22/11/2022 18:30
 LIEU DE DEPART:
 FIN : 22/11/2022 19:00
 LIEU D'ARRIVEE:
 Nom du client :

P. CHARGE € 2.60
 TARIF B € 21.40
 Distance Km. 5.05
 Temps 0:29
 KM. COURSE 5.05
 TEMPS COURSE 0:29
 P. COURSE € 24.00
 101 EURO
 DONT TVA 10.0% 2.18

Novotel Paris Porte de Versailles
 -LA GRANGE-
 4 Avenue de la Porte de la Plaine, 75015 - Paris
 N° TVA FR77402069710
 SIRET: 402 069 710 01016
 Code APE 5510Z

Pedouille: 4 Avenue de la Porte de la Plaine, Paris

Justificatif de paiement
 4-1-31125-1
 23/11/2022 14:36:41
 Date
 p42b
 Couverts: 4

Article (1)
 Total 56,20
 Repas complet 56,20

Total (€)
 56,20

Taxe
 TTC HT Montant
 56,20 51,09
 TVA (10%) 5,11

Total (€)
 51,11

Opérateur
 Abdoul

Moyens de paiement
 Carte (autre TPE) - Visa
 56,20

Justificatif non valable pour encaissement.

Code
 (NF525) B0581 NPW0

BIZZON

CSGT-AMIL ABDELHAMID
 No Stat.: 42334
 No Immat.: EZ-408-NT
 Commune de rattachement:
 PARIS

Date: 22/11/2022
 Départ: 15:29 Arrivée: 15:43
 Distance: 3.2 km
 Lieu départ:

Lieu arrivée:

Tarif(s) appliqués) 2,60 €
 Prise en charge A (1,10€/km, 3,4, 13€/h)
 3,2km 00:13 7,60 €
TOTAL TTC 10,20 €
 Total TVA 10,00%
 Total HT 9,27 €

Péages
 TOTAL TTC
 Le tarif minimum, suppl.
 inclus, susceptible d'être
 perçu pour une course est
 fixé à 7,30 €

Adresse de réclamation:
 BUREAU DES TAXIS
 ET DES TRANSPORTS PUBLICS
 36 RUE DES MORILLONS
 75015 PARIS

Nom client:
 Adresse client:

STÉ CHARENTON TAXIS
 04 93 68 05 02
 6528
 08-834-NC
 No Stat.:
 No Immat.:
 Commune de rattachement:
 PARIS

22/11/2022
 Date: 12:05 Arrivée: 12:40
 Distance: 6,6 km
 Lieu départ:

Lieu arrivée:

Tarif(s) appliqués) 2,60 €
 Prise en charge A (1,13€/km, 3,5, 14€/h)
 6,6km 00:34 20,30 €
TOTAL TTC 22,90 €
 Total TVA 10,00% 2,08 €
 Total HT 20,82 €

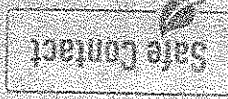
Le tarif minimum, suppl.
 inclus, susceptible d'être
 perçu pour une course est
 fixé à 7,30 €

Adresse de réclamation:
 BUREAU DES TAXIS ET DES
 TRANSPORTS PUBLICS
 36 RUE DES MORILLONS
 75015 PARIS

Nom client:
 Adresse client:
 Exemple client

- Longlife printing (> 35 years)
 - BPA free, phenol free
 - Free of chemical developers
 - Approved for direct food contact
 - Recyclable and FSC certified
- Umweltfreundliches Papier**
- Langzeitiger Druck (> 35 Jahre)
 - BPA-frei, phenolfrei
 - Frei von chemischen Entwicklern
 - Geeignet für direkten Lebensmittelkontakt
 - Recycelbar und FSC-zertifiziert
- Umweltfreundliches Papier**

Eco-responsible paper



EXACOMPTA

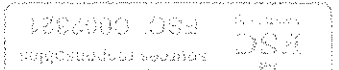
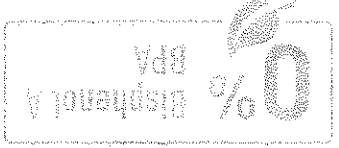
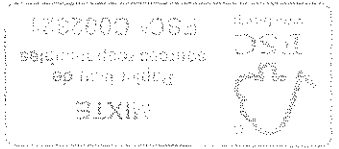
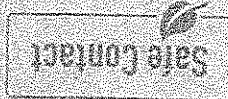


- Longlife printing (> 35 years)
 - BPA free, phenol free
 - Free of chemical developers
 - Approved for direct food contact
 - Recyclable and FSC certified
- Papier eco-responsable**
- Longévité de longue tenue (> 35 ans)
 - Sans BPA, sans phénol
 - Sans développeur chimique
 - Approuvé pour le contact alimentaire direct
 - Recyclable et certifié FSC

Eco-responsible paper

- Longlife printing (> 35 years)
 - BPA free, phenol free
 - Free of chemical developers
 - Approved for direct food contact
 - Recyclable and FSC certified
- Umweltfreundliches Papier**
- Langzeitiger Druck (> 35 Jahre)
 - BPA-frei, phenolfrei
 - Frei von chemischen Entwicklern
 - Geeignet für direkten Lebensmittelkontakt
 - Recycelbar und FSC-zertifiziert

Eco-responsible paper



RÉCAPITULATION

I. FRAIS DE TRANSPORT	A. Transports publics :	
	Chemin de fer :	81,00 €
	Autocar :	
	Bateau ou avion :	
	Voiture de louage :	
	Autres :	Taxi = 197,90 €
	B. Indemnités kilométriques :	
	1. Automobile : jusqu'à 2 000 km	km à
	de 2 000 à 10 000 km	km à
	après 10 000 km	km à
2. Motocyclette (cylindré supérieure à 125 cm³)	km à	
3. Vélomoteur (cylindré de 50 à 125 cm³)	km à	
4. Bicyclette à moteur auxiliaire (cylindré inférieure à 50 cm³)	km à	
C. Frais de péage		=
Total		278,90 €
II. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1. Mission :	
	Indemnités de repas	Paris Province
	Indemnités de nuitée au cours des 10 premiers jours	27,50 87,50
	à partir du 11 ^e jour	110,00 220,00
	à partir du 31 ^e jour	
	2. Stage :	
	Indemnités de repas	
	Indemnités de nuitée au cours des 10 premiers jours	
	à partir du 11 ^e jour	
	à partir du 31 ^e jour	
à partir du 61 ^e jour		
Total :		307,50
TOTAL GÉNÉRAL (Frais de transport + Indemnités journalières)		586,40 €

(Désignation du Service)

ÉTAT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

(Décret n° 90-437 du 28 mai 1990 : métropole)

engagés par Monsieur Bernard NOUITET
 au cours du mois de Novembre 2021
 Grade : MAIRE
 Indice de rémunération de base :
 Résidence administrative : MAIRIE DE CUERS Résidence familiale : CUERS

TRANSPORTS PUBLICS :

Je déclare bénéficier d'une réduction de % sur les tarifs de
 et de % sur les tarifs de à titre de (1).
 Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transports publics (1).

VÉHICULES PERSONNELS :

1. Automobile :

Date de la décision d'autorisation :
 Autorité l'ayant délivrée :
 Circonscription territoriale visée par la décision : arrondissement, département, plus étendue que le département (1).
 Puissance fiscale de la voiture servant de base à la détermination des taux :
 Nombre de kilomètres que l'agent est autorisé à parcourir annuellement :
 Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année :

2. Motocyclette, vélomoteur, bicyclette à moteur auxiliaire :

Date de la décision d'autorisation :
 Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année :

Je, soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement à mon profit de la somme de (1) Cinq cent quatre-vingt-six euros et quarante centimes

à virer à mon compte n° 05141360002 Centre de chèques postaux de
 ou Banque Credit Agricole Provence
 ou Compte de fonds particuliers Cote d'Azur

19106
00015

Fait à CUERS, le 23/11/2021

VÉRIFIÉ ET RECONNU EXACT

le 23/11/2021
Signature (2) et cachet :



VU

Le Directeur
ou Chef de Service départemental,

(1) Rayer la mention inutile.

RÉCAPITULATION

I. FRAIS DE TRANSPORT	A. Transports publics :	
	Chemin de fer :	301
	Autocar :	
	Bateau ou avion :	
	Voiture de louage :	80,70
	Autres :	80,70
	B. Indemnités kilométriques :	
	1. Automobile : jusqu'à 2 000 km	km à =
	de 2 000 à 10 000 km	km à =
	après 10 000 km	km à =
2. Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm ³)	km à =	
3. Vélomoteur (cylindrée de 50 à 125 cm ³)	km à =	
4. Bicyclette à moteur auxiliaire (cylindrée inférieure à 50 cm ³)	km à =	
C. Frais de péage :		=
Total		381,70
II. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1. Mission :	
	Indemnités de repas	Paris Province =
	Indemnités de nuitée au cours des 10 premiers jours	17,50 110 = 110
	à partir du 11 ^e jour	indemnités à =
	à partir du 31 ^e jour	indemnités à =
	2. Stage :	
	Indemnités de repas	indemnités à =
	Indemnités de nuitée au cours des 10 premiers jours	indemnités à =
	à partir du 11 ^e jour	indemnités à =
	à partir du 31 ^e jour	indemnités à =
à partir du 61 ^e jour		indemnités à =
Total		162,50
TOTAL GÉNÉRAL (Frais de transport + Indemnités journalières)		544,20

(Désignation du Service)

ÉTAT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

(Décret n° 90-437 du 28 mai 1990 : métropole)

engagés par Monsieur Bernard MOUTET
 au cours du mois de Novembre 23
 Grade : Maire
 Indice de rémunération de base :
 Résidence administrative : Maire de Cuers Résidence familiale : Cuers

TRANSPORTS PUBLICS :

Je déclare bénéficier d'une réduction de % sur les tarifs de
 et de % sur les tarifs de , à titre de (1).
 Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transports publics (1).

VÉHICULES PERSONNELS :

1. Automobile :

Date de la décision d'autorisation :
 Autorité l'ayant délivrée :
 Circonscription territoriale visée par la décision : arrondissement, département, plus étendue que le département (1).
 Puissance fiscale de la voiture servant de base à la détermination des taux :
 Nombre de kilomètres que l'agent est autorisé à parcourir annuellement :
 Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année :

2. Motocyclette, vélomoteur, bicyclette à moteur auxiliaire :

Date de la décision d'autorisation :
 Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année :

Je, soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement à mon profit de la somme de (1) Cinq cent quarante quatre euros et vingt centimes.

à virer à mon compte n° 05141360002 Centre de chèques postaux d
 ou Banque Crédit Agricole Provence Côte d'Azur
 ou Compte de fonds particuliers

Fait à Cuers, le 15/11/23

VÉRIFIÉ ET RECONNU EXACT

le 15/11/23
 Signature (2) et cachet :



VU

Le Directeur
 ou Chef de Service départemental,

(1) Rayer la mention inutile.

(1) En lettres.
 (2) Chef direct de l'intéressé

Nature des déplacements et régime de prise en charge (1)	Itinéraire (indiquer les points d'arrêt)	Départ		Retour		Moyen de transport (3)	Frais réels de transport				Véhicules personnels (kilomètres parcourus)				Péage	Nombre d'indemnités de base				Nombre d'indemnités de base				Observations
		Date	Heure de départ de la résidence (2)	Date	Heure d'arrivée à la résidence (2)		Chemin de fer (4)	Autocar (4)	Bateau ou avion (4)	Divers (voiture de louage, navettes, taxi) (4)	Auto (5)	Moto	Vélo-moteur	Bicyclette à moteur		Indemnité de repos	Mission (5)			Stage (7)				
																	au cours des 10 premiers jours	à partir du 11 ^e jour	à partir du 31 ^e jour	au cours des 10 premiers jours	à partir du 11 ^e jour	à partir du 31 ^e jour	à partir du 61 ^e jour	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Convention Nationale de la démocratie locale	Cues - Paris	06.11.23	18 ^h 43	07.11.23	12 ^h 11	TRAIN + TAXI	301			80,70						3								1 nuitée

(1) La production d'un ordre de mission est obligatoire, sauf s'il s'agit de personnels de services actifs (inspection, contrôle, travaux sur le terrain, etc.), appelés à se déplacer normalement en raison de leurs fonctions et qui bénéficient d'un ordre de mission permanent.
(2) Y compris le décal forfaitaire d'une demi-heure prévu pour le trajet résidence-gare. Ce décal est porté à une heure en cas d'utilisation en métropole de l'avion ou du bateau.
(3) Indiquer éventuellement s'il s'agit d'une bicyclette, d'une voiture administrative ou si l'agent bénéficie d'une carte de circulation.
(4) Ces frais doivent être appuyés de pièces justificatives (art. 40 à 42 inclus du décret du 28 mai 1990).
(5) Dans le cas d'une autorisation exceptionnelle (art. 29 du décret du 28 mai 1990), indiquer colonne B « Frais de chemin de fer » le prix du billet de chemin de fer correspondant au kilométrage parcouru s'il est inférieur au montant des indemnités kilométriques.
(6) En règle générale, tournée = déplacement dans le département jusqu'au 31-12-1991, mission = déplacement hors du département.
(7) En application de l'article 14 du décret du 28 mai 1990.

PAUL QUAI
 CONCESSIONS GARE FRANCE SAS
 GARE DE LYON
 75012 PARIS FRANCE
 SIRET:52495923600158 NAF:5610C TVA:FR76524959236
 Tél : 01 83 96 36 62
 RCS NANTERRE 52439593236

FATOUMATA DJ

1 DEJ 3	12.60 X
1 SABLE CHOCOLAT NOIR	- B
1 VITTEL SOCL PET	- B
1 QUICHE LORRAINE	6.30 E
1 SW MONTAGNARD	- E

TOTAL 18.90

	HT	TVA	TTC
B TVA 5.50 %	5.76	0.32	6.08
E TVA 10.00	11.65	1.17	12.82
	17.41	1.49	

CB MANUEL 18.90
 (PASSAGE)

To:017 Doc:1272326 Lg:2 B0002 I4La SPIN.MANF01.1Z
 MARDI 07-11-2023 17:19:37 (A EMPORTER)
 Cle 70-Serv:70 Caisse 2 Num:0026184/001

Montants exprimés en Euros
 Donnez-nous votre avis
 en Flashant ce QRCode



AREAS vous reme

Num client:

Bureau des TTP
 36 Rue des Millions
 75732 PARIS CEDEX

Adresse de l'information:
 DIPP

Le tarif minimum, suppl.
 inclus, susceptible d'être
 perçu pour une course est
 fixé à 7.30 €

TOTAL TTC 12.70 €
 Total TVA 10.00% 1.15 €
 Total HT 11.55 €

Tarif(s) appliqué(s) 2.60 €
 Prise en charge B (1.53€/km,49.10€/h) 2.60 €
 4.1km 00:12 10.10 €

Lieu arrivée:

No Resu: 2258
 Date: 06/11/2023
 Départ: 23:09 Arrivée: 23:22
 Distance: 4.1 Km
 Lieu départ:

No Stat.: 17795
 No Immat.: GF-390-YF
 Commune de Paris
 Attachement:

NEUES DE OLIVEIRA

PAUL TOULON
 CONCESSIONS GARE FRANCE SAS
 GARE DE TOULON
 BLD TESSE
 83000 TOULON FRANCE
 SIRET:52495923600414 NAF:5610C TVA:FR76524959236

AUDE

1 DEJ 3	11.40 X
1 SW MONTAGNARD	- E
1 SABLE CHOCOLAT LAIT NOISE	- B
1 VITTEL SOCL PET	- B
1 SAC KRAFT PAUL	0.15 C

TOTAL 11.55

	HT	TVA	TTC
B TVA 5.50 %	5.20	0.29	5.49
C TVA 20.00	0.13	0.02	0.15
E TVA 10.00	5.37	0.54	5.91

10.70 0.85

CARTE BLEUE 11.55
 (PASSAGE)

To:057 Doc:243394 Lg:2 B0002 mV3S SPIN.MANF01.1Z
 LUNDI 06-11-2023 18:18:53 (A EMPORTER)
 Cle 19-Serv:19 Caisse 3 Num:0033738/001

Montants exprimés en Euros

Donnez-nous votre avis
 en Flashant ce QRCode



AREAS vous reme

CARTE BANCAIRE

A0000000421010
CB

LE 07/11/23 A 07:23:47
HOTEL JEAN BART 75
PARIS

3859539 80387840400018
30003

#####7508
AD71A1AA8E22EC00
501 000001 217 C @
NO AUTO: 314311
MONTANT :

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

135,00 EUR



EL JEAN BART



CHAMBRE N° 18

9/11/23

et

FACTURE

	NOMBRE	PRIX	TOTAL
NUIT	<u>1</u>	<u>124,37</u>	<u>124,37</u>
TAXE DE SÉJOUR	<u>1</u>	1,13 €	<u>1,13</u>
SOUS TOTAL :			
PETIT DÉJEUNER	<u>1</u>	9,50 €	<u>9,5</u>
TÉLÉPHONE	---	---	---
DIVERS	---	---	---
TOTAL TTC			<u>135,00 €</u>
ARRHES			
RESTE DU			

TVA 10 %

0% d'escompte. Le règlement de la présente facture doit être effectué comptant. A défaut, toute somme impayée dans un délai imparti est productive d'intérêt de retard à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance.

CAPITAL 10 000 € - CODE APE : 551 0Z - N°SIRET : 803 878 404 000 18 - N°TVA : FR 78 803 878 404

MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: mardi 7 novembre 2023 08:24
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de mardi matin en Uber

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur



Total **37,00 €**
7 novembre 2023

Total **37,00 €**

Prix de la course 32,00 €

Sous-total 32,00 €

Frais de réservation 5,00 €

Paiements



Mastercard **7508**

37,00 €

07/11/2023 8:23

Un prélèvement temporaire de 37,00 € a été effectué sur votre moyen de paiement (****7508). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#)
rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Abd El Karim

4.98  Note

[Note ou pourboire](#)

Reçu émis au nom de DREAM CAB PRESTIGE

Green 5.17 kilomètres | 21 min



7:59

10 Rue Jean Bart, île-de-
France, 75006, FR



8:21

27 Av. de Friedland, 75008
Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

[Contacter l'assistance](#)>

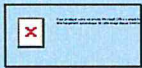
[Mes courses](#) >



MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: mardi 7 novembre 2023 17:09
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de mardi après-midi en Uber

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur



Total **31,00 €**
7 novembre 2023

Total 31,00 €

Prix de la course 27,00 €

Sous-total 27,00 €

Frais de réservation 4,00 €

Paiements



Mastercard **7508**

07/11/2023 17:08

31,00 €

Un prélèvement temporaire de 31,00 € a été effectué sur votre moyen de paiement (****7508). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#)
rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Benyounes

4.99  Note

Note ou pourboire

Reçu émis au nom de DIA CAB

Green 6.83 kilomètres | 45 min



16:15

27 Av. de Friedland, 75008
Paris, France

17:01

Pl. Louis-Armand, 75012
Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

[Contacter l'assistance](#)>

[Mes courses](#) >





CUERS

Mairie de Cuers

Direction
des Ressources Financières et
de la démarche qualité

**CERTIFICAT
ADMINISTRATIF**

Dossier suivi par : Valérie ALBANO

Courriel : valbano@cuers.fr

Nos Réf. : VG/VA /2023/22

Le Maire de la commune de CUERS,

Certifie que le mandat n°2 789 bordereau 390 émis le 16/11/2023 ne tient pas compte de l'arrêté du 20/09/2023 modifiant l'arrêté du 03/07/2023 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.

Par conséquent, il convient d'effectuer un mandat complémentaire de **37.50 € TTC** (TRENTE-SEPT EUROS ET CINQUANTE CENTIMES) :

- 7.50 € pour les frais de repas
- 30.00 € pour la nuitée

Fait à Cuers 27/11/2023

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Maire,


Bernard MOUTTET



**Arrêté du 20 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat**

NOR : TFPF2323366A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2023/9/20/TFPF2323366A/jo/texte>

JORF n°0219 du 21 septembre 2023

Texte n° 20

Version initiale

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer, le ministre de la transformation et de la fonction publiques et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat, notamment ses articles 3 et 7 ;
Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Arrêtent :

Article 1

I.-Le tableau figurant au a de l'article 1er de l'arrêté du 3 juillet 2006 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

	France métropolitaine			Outre-mer	
	Taux de base	Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris	Commune de Paris	Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin	Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française
Hébergement	90 €	120 €	140 €	120 €	120 € ou 14 320 F. CFP
Repas	20 €	20 €	20 €	20 €	24 € ou 2 864 F. CFP

».

II.-Au b de l'article 1er, le montant : « 120 € » est remplacé par le montant : « 150 € ».

Article 2

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux remboursements de frais relatifs aux missions effectuées à compter du lendemain de la publication du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 20 septembre 2023.

Le ministre de la transformation et de la fonction publiques,
Pour le ministre et par délégation :
La sous-directrice de la politique salariale et des parcours de carrière,
M.-H. Perrin

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
Le préfet, directeur général des outre-mer,
O. Jacob

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur chargé de la 2e sous-direction de la direction du budget,
B. Laroche de Roussane

RÉCAPITULATION

I. FRAIS DE TRANSPORT	A. Transports publics :			
	Chemin de fer :	301		
	Autocar :	/		
	Bateau ou avion :	/		
	Voiture de louage :	80,70		
	Autres :	80,70		
	B. Indemnités kilométriques :			
	1. Automobile : jusqu'à 2 000 km	km à	=	
	de 2 000 à 10 000 km	km à	=	
	après 10 000 km	km à	=	
2. Motocyclette (Cylindres supérieurs à 125 cm ³)	km à	=		
3. VéloMOTEUR (Cylindres de 50 à 125 cm ³)	km à	=		
4. Bicyclette à moteur auxiliaire (Cylindres inférieurs à 50 cm ³)	km à	=		
C. Frais de péage :				
Total = 381,70				
II. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1. Mission :			
	Indemnités de repas	Indemnités à	Paris 17,50	Province = 52,50
	Indemnités de nuitée, au cours des 10 premiers jours	Indemnités à	110	= 110
	à partir du 11 ^e jour	Indemnités à		=
	à partir du 31 ^e jour	Indemnités à		=
	2. Stage :			
	Indemnités de repas	Indemnités à		=
	Indemnités de nuitée, au cours des 10 premiers jours	Indemnités à		=
	à partir du 11 ^e jour	Indemnités à		=
	à partir du 31 ^e jour	Indemnités à		=
à partir du 61 ^e jour	Indemnités à		=	
Total : 162,50				
TOTAL GÉNÉRAL (Frais de transport + Indemnités journalières) = 544,20				

Je, soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement à mon profit de la somme de (1) Cinq cent quarante quatre euros et vingt centimes.

à virer à mon compte n° 05141360002 Centre de chèques postaux d'.....
ou Banque Credit Agricole Provence Côte d'Azur
ou Compte de fonds particuliers

Fait à Cues, le 15/11/23

VÉRIFIÉ ET RECONNU EXACT

le 15/11/23
Signature (2) et cachet :

VU

Le Directeur
ou Chef de Service départemental,

(Désignation du Service)

ÉTAT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

(Décret n° 90-437 du 28 mai 1990 : métropole)

engagés par Monsieur Bernard HOUTET
au cours du mois de Novembre 23
Grade : Maire
Indice de rémunération de base : _____
Résidence administrative : Mairie de Cues Résidence familiale : Cues

TRANSPORTS PUBLICS :

Je déclare bénéficier d'une réduction de _____ % sur les tarifs de _____
et de _____ % sur les tarifs de _____, à titre de _____ (1).
Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transports publics (1).

VÉHICULES PERSONNELS :

1. Automobile :

Date de la décision d'autorisation : _____
Autorité l'ayant délivrée : _____
Circonscription territoriale visée par la décision : arrondissement, département, plus étendue que le département (1).
Puissance fiscale de la voiture servant de base à la détermination des taux : _____
Nombre de kilomètres que l'agent est autorisé à parcourir annuellement : _____
Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année : _____

2. Motocyclette, vélomoteur, bicyclette à moteur auxiliaire :

Date de la décision d'autorisation : _____
Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année : _____

(1) Rayer la mention inutile.

Nbre des délégués et régime de prise en charge (1)	Nbre des jours (Indiquer les points d'arrêt)	Départ		Retour		Moyen de transport (2)	Frais liés au transport			Véhicules personnels (Indiquer précision)			Pays	Nombres d'indemnités de base		Observations										
		Date	Heure de départ de la résidence (3)	Date	Heure d'arrivée à la résidence (4)		Autocar (5)	Train (6)	Autre (7)	Autos (8)	Moto (9)	Vélos-moteurs (10)		Inclusif des repas (11)	à partir du 18 ^{ème} jour		à partir du 19 ^{ème} jour	à partir du 20 ^{ème} jour	à partir du 21 ^{ème} jour	à partir du 22 ^{ème} jour	à partir du 23 ^{ème} jour	à partir du 24 ^{ème} jour	à partir du 25 ^{ème} jour			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	1 nuitée	
Convention Nationale Cnes - Paris		06.11.63	18h43	11.23	23h11	Train	301	9	10	80,70	12	13	14	15	16	3										
de la démocratie locale																										

(1) La production d'un acte de mission est obligatoire, sauf en cas de paiements de services officiels, concrets, directs ou indirects, ou de déplacements normaux en raison de la nature de la mission et de la durée de celle-ci.
(2) Y compris le déplacement d'un centre de mission normal.
(3) Indiquer le régime de prise en charge prévu pour la durée de la mission.
(4) Indiquer le régime de prise en charge prévu pour la durée de la mission.
(5) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.
(6) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.
(7) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.
(8) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.
(9) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.
(10) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.
(11) Dans le cas d'une mission normale, indiquer le régime de prise en charge.

RÉCAPITULATION

I. FRAIS DE TRANSPORT	A. Transports publics :	
	Chemin de fer :	124,70
	Autocar :	
	Bateau ou avion :	
	Voiture de louage :	213,63
	Autres :	
	B. Indemnités kilométriques :	
	1. Automobile : jusqu'à 2 000 km	km à =
	de 2 000 à 10 000 km	km à =
	après 10 000 km	km à =
2. Motocyclette (cylindres supérieurs à 125 cm ³)	km à =	
3. Vélomoteur (cylindres de 50 à 125 cm ³)	km à =	
4. Bicyclette à moteur auxiliaire (cylindres inférieurs à 50 cm ³)	km à =	
C. Frais de péage :		
Total = 338,33		
II. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1. Mission :	
	Indemnités de repas	5
	Indemnités de nuitée au cours des 10 premiers jours	2
	à partir du 11 ^e jour	
	à partir du 31 ^e jour	
	2. Stage :	
	Indemnités de repas	
	Indemnités de nuitée au cours des 10 premiers jours	
	à partir du 11 ^e jour	
	à partir du 31 ^e jour	
Total : 380		
TOTAL GÉNÉRAL (Frais de transport + Indemnités journalières) : 718,33		

(Désignation du Service)

ÉTAT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

(Décret n° 90-437 du 28 mai 1990 : métropole)

engagés par Monsieur Bernard Puffet
 au cours du mois de Novembre 2023
 Grade : Maire
 Indice de rémunération de base :
 Résidence administrative : Espine de Cuers Résidence familiale : Cuers

TRANSPORTS PUBLICS :

Je déclare bénéficier d'une réduction de % sur les tarifs de
 et de % sur les tarifs de , à titre de (1).
 Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transports publics (1).

VÉHICULES PERSONNELS :

1. Automobile :

Date de la décision d'autorisation :
 Autorité l'ayant délivrée :
 Circonscription territoriale visée par la décision : arrondissement, département, plus étendue que le département (1).
 Puissance fiscale de la voiture servant de base à la détermination des taux :
 Nombre de kilomètres que l'agent est autorisé à parcourir annuellement :
 Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année :

2. Motocyclette, vélomoteur, bicyclette à moteur auxiliaire :

Date de la décision d'autorisation :
 Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année :

Je, soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement à mon profit de la somme de (1) sept cent dix huit euros et trente trois centimes.

à virer à mon compte n° 0514136 0002 Centre de chèques postaux d
 ou Banque Crédit Agricole Provence Côte d'Azur
 ou Compte de fonds particuliers

Fait à Cuers, le 30/11/23

VÉRIFIÉ ET RECONNU EXACT

le 30/11/23
 Signature (2) et cachet :

VU

Le Directeur
 ou Chef de Service départemental,

(1) Rayer la mention inutile.

(1) En lettres.
 (2) Chef direct de l'intéressé

PAUL TOULON
 CONCESSIONS GARE FRANCE SAS
 GARE DE TOULON
 BLD TESSE
 83000 TOULON FRANCE
 SIRET:52495923600414 NAF:5610C TVA:FR76524959236

BONNIE

1 CROISSANT	2.10 B
1 PAIN CHOC	2.20 B
1 VITTEL 50CL PET	3.10 B
1 VITTEL 50CL PET	3.10 B
1 SAC KRAFT PAUL	0.15 C

TOTAL 10.65

	HT	TVA	TTC
B TVA 5.50 %	9.95	0.55	10.50
C TVA 20.00	0.13	0.02	0.15

	10.08	0.57	

CARTE BLEUE 10.65
 (PASSAGE)

To:057 Doc:472583 Lg:5 B0002 FK0C SPIN.MANF01.12
 MARDI 21-11-2023 07:16:15 (A EMPORTER)
 Cle 59-Serv:59 Caisse 2 Num:0025630/001

Montants exprim

Donnez-nous votre avis
 en Flashant ce QRCode



AREAS vous reme

PAUL QUAI
 CONCESSIONS GARE FRANCE SAS
 GARE DE LYON
 75012 PARIS FRANCE
 SIRET:52495923600158 NAF:5610C TVA:FR76524959236
 Tél : 01 83 96 36 62
 RCS NANTERRE 52439593236

NATHANAEL WA

1 PAIN CHOC	2.35 B
1 SW MONTAGNARD	7.20 E
1 SAC KRAFT PAUL	0.15 C

TOTAL 9.70

	HT	TVA	TTC
B TVA 5.50 %	2.23	0.12	2.35
C TVA 20.00	0.13	0.02	0.15
E TVA 10.00	6.55	0.65	7.20

	8.91	0.79	

CB MANUEL 9.70
 (PASSAGE)

To:017 Doc:906350 Lg:3 B0002 Um_z SPIN.MANF01.12
 JEUDI 23-11-2023 09:45:48 (A EMPORTER)
 Cle 132-Serv:132 Caisse 5 Num:0054234/001

Montants exprimés en Euros
 Donnez-nous votre avis
 en Flashant ce QRCode

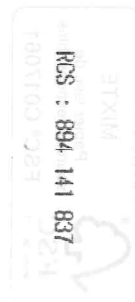


AREAS vous reme

Table : 7
 02 MENU
 1 SALADE CAESAR 18,90
 1 COCA ZERO 6,80
Total Euro : 25,70

TVA 10%	23,36	2,34	25,70
Total TVA	23,36	2,34	25,70

Merci de votre visite,
 A bientôt.



LE SAINT GERMAIN

62 RUE DU BAC
 75007 PARIS
 TEL : 01 45 48 99 69
 MARDI 21 NOVEMBRE 2023 22:02
 RESTAURANT - #81579

NOTE DE TAXI
COPIE

A.B.L.C TAXI CUERSOIS
TAXI CUERS

Client:.....

.....

Lieu depart:.....

.....

Lieu arrivee:.....

.....

DATE le 23-11-2023
Debut course 14h13
Fin de course 14h46

Immatricule: GN-018-GY
Stat. n°: 05

Prise en charge: 3.70€

TARIF A 2.96€

Temps: 4.52min 2.19€

Dist: 1.06kms 0.77€

TARIF C 52.54€

Temps: 6.53min 3.10€

Dist: 22.94kms 49.44€

Prixdelacourse 59.20€

TOTAL TTC 59.20€

Dont TVA:10.00% 5.38€

DIVERS:.....

.....

Quel que soit le
montant, supplements
inclus, la course
minimum est de 7.30€

En cas de contestation
ecrire a:

PREFECTURE DU VAR
Direction de la
citoyenneté et de la
légalité Bureau des
élections et de la
réglementation générale
CS 31209-83070
TOULON cedex

Duplicata

CHARENTON TAXIS

N° Stat.: 7255
N° Immat.: FS-443-GG
Commune de rattachement:
PARIS

Date: 21/11/2023
Départ:11:57 Arrivée:12:50
Distance: 15.6 km
Lieu départ:

Lieu arrivée:

Tarif(s) appliqué(s)
Prise en charge 2.60 €
A (1.14€/km,36.02€/h)
15.6km 00:52 33.70 €
TOTAL TTC 36.30 €
Total TVA 10.00% 3.30 €
Total HT 33.00 €

Le tarif minimum, suppl.
inclus, susceptible d'être
perçu pour une course est
fixé à 7.30 €

Adresse de réclamation:
BUREAU DES TAXIS ET DES
TRANSPORTS PUBLICS
36 RUE DES MORILLONS
75015 PARIS

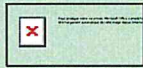
Nom client:

Adresse client:

Exemplaire chauffeur

MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: mardi 21 novembre 2023 15:18
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de mardi après-midi en Uber



Total **15,20 €**
21 novembre 2023

Total 15,20 €

Prix de la course 10,20 €

Sous-total 10,20 €

Tips 5,00 €

Paielements



Mastercard **7508**

10,20 €

21/11/2023 15:11



Mastercard **7508**

5,00 €

21/11/2023 15:17

Un prélèvement temporaire de 10,20 € a été effectué sur votre moyen de paiement (****7508). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#)
rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Elisangela

4.91  Note

Reçu émis au nom de TOUR LIMOUSINE PARIS

Green 2.73 kilomètres | 10 min



14:56

23 av de la Porte de
Châtillon, Paris, 75014, FR



15:07

403 Rue de Vaugirard,
75015 Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

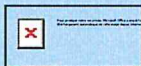
[Contacter l'assistance](#)>

[Mes courses](#) >



MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: mardi 21 novembre 2023 19:50
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de mardi soir en Uber



Total **31,00 €**
21 novembre 2023

Total 31,00 €

Prix de la course 27,00 €

Sous-total 27,00 €

Frais de réservation 4,00 €

Paiements



Mastercard •••7508

21/11/2023 19:49

31,00 €

Un prélèvement temporaire de 31,00 € a été effectué sur votre moyen de paiement (•••7508). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#) rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Djilali

4.92  Note

Note ou pourboire

Reçu émis au nom de Ouarab Djilali

Green 4.60 kilomètres | 20 min



19:23

403 Rue de Vaugirard,
75015 Paris, France



19:43

244 Bd Saint-Germain,
75007 Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

[Contacter l'assistance](#)>

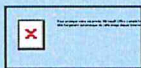
[Mes courses](#) >



MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: mercredi 22 novembre 2023 09:45
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de mardi soir en Uber

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur



Total **14,40 €**
21 novembre 2023

Total **14,40 €**

Prix de la course 14,40 €

Sous-total 14,40 €

Paiements



Mastercard ****7508

22/11/2023 9:44

14,40 €

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#)
rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Kanjoura

4.97  Note

Note ou pourboire

Reçu émis au nom de PRESTIGE TRANSPORT

Green 5.08 kilomètres | 16 min



22:45

Boulevard Raspail & Rue
Paul-Louis Courier, 7e
Arrondissement, Île-de-
France, 75007



23:01

403 Rue de Vaugirard,
75015 Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

[Contacter l'assistance](#)>

[Mes courses](#) >



[Mot de passe oublié](#)

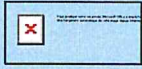
[Confidentialité](#)

[Conditions générales](#)

Uber B.V.
Burgerweeshuispad 301
1076 HR Amsterdam

MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: mercredi 22 novembre 2023 23:34
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de mercredi soir en Uber




Total **20,53 €**
22 novembre 2023

Total **20,53 €**

Prix de la course 20,38 €

Sous-total 20,38 €

Contribution pour la Mobilité Electrique  0,15 €

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#)
rendez-vous sur votre espace personnel.

Téléchargez le PDF

Ceci n'est pas un reçu de paiement. Il s'agit d'un récapitulatif de la course confirmant que celle-ci est terminée. Vous recevrez un reçu une fois que le paiement aura été traité avec vos informations de paiement.

Votre chauffeur était Abdessamad

4.98  Note

Note ou pourboire

Reçu émis au nom de 44 DRIVE

Comfort 5.29 kilomètres | 17 min



23:16

15 rue Princesse, Paris,
75006, FR



23:33

403 Rue de Vaugirard,
75015 Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

[Contacter l'assistance](#)>

[Mes courses](#) >



[Mot de passe oublié](#)

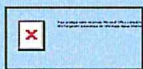
[Confidentialité](#)

[Conditions générales](#)

Uber B.V.
Burgerweeshuispad 301
1076 HR Amsterdam

MOUTTET Bernard

De: Reçu Uber <noreply@uber.com>
Envoyé: jeudi 23 novembre 2023 09:36
À: MOUTTET Bernard
Objet: Votre course de jeudi matin en Uber



Total **37,00 €**
23 novembre 2023

Total 37,00 €

Prix de la course 32,00 €

Sous-total 32,00 €

Frais de réservation 5,00 €

Paiements



Mastercard **7508**

23/11/2023 9:36

37,00 €

Un prélèvement temporaire de 37,00 € a été effectué sur votre moyen de paiement (****7508). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations,](#) rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Charles

4.94  Note

[Note ou pourboire](#)

Reçu émis au nom de A+ CONFORT VTC

Green 12.02 kilomètres | 43 min



8:50

403 Rue de Vaugirard,
75015 Paris, France



9:33

Pl. Louis-Armand, 75012
Paris, France

[Signaler la perte d'un objet](#)
>

[Contacter l'assistance](#)>

[Mes courses](#) >

